



MAIRIE DE
SIX-FOURS-LES-PLAGES

Six-Fours-les-Plages, le 23 février 2024

SERVICE : « ENFANCE »
120, rue FERRIN
Tél : 04.94.07.81.80
enfance@mairie-six-fours.fr
N/Réf : SB/MCA/1158- 1409
Affaire suivie par : Sylvie Basso
OBJET : Offre d'emploi

APPEL A CANDIDATURE POUR UN
POSTE D'ASSISTANTE MATERNELLE
AGREEE EN CRECHE FAMILIALE
MUNICIPALE

POSTE A POURVOIR IMMÉDIATEMENT

Assistante maternelle disposant d'un agrément de la PMI pour 2 ou 3 enfants
Travail à domicile
CDD renouvelable.

1/ Les missions principales

Placée sous l'autorité et l'encadrement de la directrice et de l'éducatrice de jeunes enfants :

- Vous accueillez les enfants de 3 mois à 4 ans à votre domicile.
- Vous accompagnez le jeune enfant dans ses besoins quotidiens (séparation, change, jeux, sieste, activités ...) et assurez les soins essentiels (hygiène, repas...) tout en respectant le rythme de chaque enfant.
- Vous proposez un programme d'activités ludiques et éducatives et des sorties adaptées à l'enfant .
- Vous participez avec les enfants aux activités collectives organisées dans les locaux du pôle enfance ou dans d'autres lieux de la commune.
- Vous vous conformez au projet d'établissement, au règlement de fonctionnement et au projet pédagogique de la structure.
- Vous entretenez des rapports professionnels et des relations de confiance avec les parents .

2/ Obligations particulières liées au poste :

- Travail à son domicile
- Résider sur Six-Fours ou en toute proximité (à étudier)
- Déplacements aux activités nécessitant un véhicule personnel

3/ Le lieu : au domicile de l'assistante maternelle

Service Gestionnaire : Crèche Familiale Municipale
120, rue Ferrin
83 140 SIX-FOURS-LES-PLAGES

4/ Le salaire :

- Prestation horaire de garde 0,281 x taux du SMIC. Versée par jour et par enfant calculée sur 10 heures de garde. Versée que l'enfant soit présent ou absent.
- Indemnités de nourriture et d'entretien versées par jour et par enfant présent.
- 10% au titre des congés payés.

DELAIS POUR POSTULER :

- Avant le 31 mars 2024
 - Poste à pourvoir dans les meilleurs délais
- Les candidatures manuscrites + CV détaillé + pièce d'identité + Carte Vitale (ou attestation) sont à adresser à :

**Monsieur Le Maire de Six-Fours-les-Plages
Député-Honoraire
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Place Jean Jaurès BP 97
83183 SIX FOURS LES PLAGES CEDEX
Mail : drh6fours.fr**

Pour le Député-Honoraire
Maire de Six-Fours-les-Plages
Vice-Président de la Métropole T.P.M.
Et par délégation,
Le Directeur Général des Services



Marie-Pierre SERALTA.